

Lignac, le 21 février 2025.



À Mesdames, Messieurs les **Conseillers
Communautaires**

2 Place Saint-Christophe
36370 LIGNAC
☎ 02 54 24 31 40 – contact@cdcmova.fr

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**LUNDI 3 MARS 2025 à 18H30
en la Salle des Associations de DUNET**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2025 ;
3. Retrait de la délibération n° 2025-01-27.02 en date du 27 janvier 2025 relative à l'arrêt n° 2 du projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ;
4. Avis sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Chaillac – lieu-dit « La Villefranche » ;
5. Avis sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Chaillac – lieu-dit « Le Bois Joli » ;
6. Substitution de l'EPCI à ses communes membres pour le reversement du FNGIR ;
7. Convention de mise à disposition de service entre la commune d'Argenton-sur-Creuse et la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin ;
8. Convention d'abonnement à Vigifoncier avec la SAFER ;
9. Convention 2025 pour l'entretien du balisage des portions du GR ®100 et du GR ® de Pays de la Brenne et des 10 itinéraires Promenades et Randonnées ;
10. Vote des subventions communautaires aux associations culturelles ;
11. Vote d'une subvention communautaire à l'école François Rabelais de Saint-Benoît-du-Sault ;
12. Vote d'une subvention communautaire au Comité de Foire Ovine de Saint-Benoît-du-Sault ;
13. Adhésion 2025 à Initiative Brenne ;
14. Adhésion 2025 à l'Agence DEV'UP Centre-Val de Loire ;
15. Questions et informations diverses.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Philippe GOURLAY

